



Prévenir efficacement la biopiraterie

Description

France Libertés (Fondation Danielle Mitterrand) est active depuis près de dix ans pour dénoncer publiquement des cas de biopiraterie. Dans cet article, France Libertés expose le cas de la stévia. Et donne la parole à un chef d'entreprise, ardent défenseur des peuples autochtones, qui s'inscrit dans une alternative concrète à la biopiraterie.

En partenariat avec d'autres structures, nous avons récemment mis en évidence le cas de biopiraterie sur la stévia. Le développement et l'utilisation des glycosides de stéviol (les molécules sucrantes de la plante stévia) par de multiples entreprises (Coca-Cola, Cargill, Casino...) violent les droits des Guarani-Kaiowá du Brésil et Paï Tavytera du Paraguay, détenteurs de la connaissance des propriétés sucrantes de la stévia. Aucun consentement n'a été recueilli auprès de ces communautés et aucun partage des avantages n'est proposé. Notre objectif est donc d'informer les entreprises de leurs actes biopirates et de les inviter à négocier avec les Guarani pour établir un accord de partage.

Au-delà du partage d'avantages, il est nécessaire d'aller vers un changement radical des pratiques des entreprises utilisant des savoirs traditionnels sur la biodiversité. Les relations entre entreprises et détenteurs des savoirs sont trop souvent basées sur l'exploitation voire la violence. Nous promovons des relations basées sur le respect mutuel, la reconnaissance de l'apport des savoirs des peuples dans le développement des produits et leur participation concrète à l'exploitation économique de leurs savoirs. Daniel Joutard, membre du Comité scientifique de France Libertés, est un acteur de cette approche (voir [Aïny, une entreprise qui lutte contre la biopiraterie](#)).

Actualisation au 28 juin 2017 : Après une campagne et une pétition ayant réuni plus de 280 000 signatures, l'association France Libertés et d'autres ONG représentant ces communautés, se réjouissent d'avoir pu entamer un dialogue avec les marques visées, comme Coca-Cola (voir : [Stévia : la campagne contre la biopiraterie porte ses fruits](#)).

date créée

16 Fév 2017